



Jean-Pierre : 06 78 46 26 11



Sortie petite journée vendredi 30 octobre 2020 Saintry sur Seine et la forêt de Rougeau

Très agréable rando dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans difficultés, dans un site peu vallonné sur un terrain varié : en sous-bois, de l'urbain, et en plaine.

Environ **14km**, 4h de marche

Repas tiré du sac

Point haut : 86 m. Point bas : 63 m.

N° 24150Tcarte IGN au 25/000°

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h : Parking avenue Jean Jaurès (14)

GPS : 48.588968, 2.499917

Indemnité de covoiturage : 3€ 40km

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir Jean-Pierre la veille.

Descriptif

Cette randonnée vous fera découvrir les différentes facettes de la forêt de Rougeau : le Four à Chaux et le panorama de la vallée de la Seine, le Gardien, la Table du Roi et le sentier des Mares. Les chemins sont boueux (c'est la saison), les bâtons et les guêtres seront un plus dans notre équipement.

Départ vers le Nord-ouest avenue Jean Jaurès puis au Sud la rue du stade. Nous tournerons à Gauche puis à Droite et suivrons le GRP chemin de la mare longue puis le GR2 pour aller voir la terrasse surplombant la vallée de la Seine 'le Four à Chaux'. Nous suivrons à nouveau le GR2 puis le laisserons pour un chemin de traverse vers le Nord-est et nous irons voir 'le Gardien'. Par allée de Gourette vers le Nord-ouest nous irons pique-niquer à la Table du Roi. Nous repartirons vers le Nord-est par la route de la Grange. Nous traverserons la D346 (prudence) puis nous suivrons vers le Nord le PR le sentier des Mares. Nous le quitterons pour prendre à Gauche la route forestière Tournante. Nous tournerons à Droite puis à Gauche pour suivre vers l'ouest la piste des Longues Raies. Nous retrouverons la route forestière Tournante vers le Sud-ouest. Nous traverserons à nouveau la D346 (prudence). Nous emprunterons le PR vers le Sud et nous l'abandonnerons pour suivre un chemin de traverse rejoignant la route de Villededon. Nous la traverserons (prudence) et l'emprunterons vers le Nord puis le GRP, nous l'abandonnerons pour suivre un chemin de traverse vers le Nord-ouest. Nous retrouverons l'avenue Jean Jaurès et le Parking.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier